



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Équipement

Montreuil, le 9 juillet 2025

TÉLÉCOMS

UNE NON-RECONNAISSANCE QUI PASSE MAL !

La mise en place à marche forcée des ESTI et une prise en charge du GSMR catastrophique participent à tendre les collectifs encore un peu plus. Les cheminots des services télécoms, avec la CGT, demandent des emplois, les moyens de travailler et une reconnaissance de leur métier !

La réorganisation récente des établissements télécoms avec la mise en place des ESTI a été mal ordonnancée, et l'organisation de la production mise à mal. Avec la reprise en exploitation du GSMR, la charge de travail a explosée avec une forte augmentation des dérangements liés à des installations en mauvais état et des stocks faibles voire inexistantes de pièces.

LOIN DU COMPTE !

Ces manques chroniques de moyens engendrent des renoncements avec des installations défectueuses laissées en voie, notamment dans les tunnels. La maintenance ne se fait plus, ce qui impacte la sécurité.

Les manques d'effectifs engendrent une augmentation des périmètres d'astreinte et des difficultés à assurer ces dernières dans les conditions prévues réglementairement. En effet, la sollicitation de l'astreinte est quasi continue, avec parfois 7 à 8 sorties par semaine. Celle-ci devient très chronophage à cause des délais d'intervention et de l'implantation des lieux de stockage du matériel, qui sont très mal répartis.

La mise en place du travail de nuit sur certains sites se conjugue avec un outillage, des accès et des véhicules inadaptés au regard des interventions à réaliser.

La sécurité est dangereusement impactée avec une baisse drastique des pôles d'appui et un non-suivi des habilitations. La formation devient également un point noir avec des agents exécution, maîtrises ou cadres non formés sur les installations nouvellement reprises. La disparition des GATI, qui étaient des points d'appui indispensables, est incompréhensible.

IMPOSSIBLE D'EN RESTER LÀ !

Pour la CGT, cette situation ne peut perdurer plus longtemps. Elle a alerté la Direction et exigé qu'elle prenne rapidement des mesures afin de répondre aux revendications des cheminots des télécoms.

Des négociations concernant l'évolution de la liste des emplois repères à pénibilité avérée (ERPA) doivent s'ouvrir afin que les métiers des télécoms soient enfin reconnus. Pour la CGT, il n'est plus concevable qu'ils soient laissés pour compte et qu'aucune négociation ne soit annoncée.

Alors que les salaires de base sont trop bas, les variations et multiplications des EVS aléatoires sont utilisées par les directions pour faire accepter la détérioration des conditions de travail. Concernant les parcours professionnels, ils sont trop restreints, avec une évolution de carrière volontairement rallongée par les directions et un savoir-faire insuffisamment reconnu.

LA CGT REVENDIQUE :

- 150 recrutements immédiats dans les ESTI ;
- des effectifs supplémentaires, notamment pour faire respecter des cycles d'astreinte garantissant les temps de repos ;
- l'extension de la liste des métiers à pénibilité avérée ;
- une amélioration du déroulement de carrière, une meilleure prise en compte de la technicité (classe 3 pour tous les agents devant monter l'astreinte et classe 4 dans un délai court) ;
- des formations comportant tous les modules permettant à un agent des télécoms de maîtriser l'ensemble des techniques, tant en maintenance préventive que corrective ;
- des moyens matériels et une organisation de la production en adéquation avec les charges de travail.

Au vu de ces éléments, il convient aujourd'hui de contraindre la Direction à revoir sa copie.

**SEUL UN RAPPORT DE FORCE CONSÉQUENT POUSSERA LA DIRECTION À SE METTRE À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS !
LA VOIE EST TOUTE TRACÉE !**

